

Pesticides, agriculture et environnement

Paris, 15 décembre 2005

Thierry KLINGER,
Président du Conseil d'Administration du CEMAGREF
Préfet, Inspecteur général de l'Administration

Après ma collègue et amie Marion Guillou, c'est un grand plaisir pour moi de pouvoir souligner l'importance qui s'attache à cette journée de présentation. Importance de la démarche et importance de son objet.

Importance de la démarche :

Notre société est marquée par ses inquiétudes et par le règne du scepticisme.

Inquiétude à l'égard du monde et de son évolution, inquiétude généralisée par rapport à tout ce qui nous entoure, c'est à dire à notre environnement au sens le plus large et le plus varié du terme. L'environnement n'est pas très loin de jouer dans l'explication de nos maux réels ou supposés le rôle du « poumon » pour les médecins de Molière.

Par ailleurs, le **scepticisme** est généralisé à l'égard des décideurs politiques, mais au-delà d'eux, de l'ensemble des dirigeants de la vie économique et sociale et également à l'égard de la science et des techniques et de ceux qui en font la promotion.

Dans ce contexte, formaliser la parole scientifique pour lui faire retrouver un caractère compréhensible et crédible est une tâche essentielle.

Cela fait cinq ans que la démarche conduite au CEMAGREF vise cet objectif.

Face à un problème et à une interrogation donnés, il s'agissait de définir une méthode de travail rigoureuse permettant d'émettre , sur des questions où les savoirs scientifiques disponibles ne sont pas –ou du moins pas encore – conclusifs, des analyses et avis qui faciliteront le débat et donc les processus de prises de décision, en particulier dans le domaine de la prévention des risques environnementaux.

Cette méthode repose sur trois grands principes :

- la recherche des meilleures compétences** en ouvrant celle-ci au-delà des frontières de l'établissement et même du pays ;
- l'organisation de la controverse** entre des connaissances non stabilisées ;
- la garantie de la transparence** dans l'exercice de cette mission délicate.

Fin 2005, après un séminaire d'encadrement , un Conseil scientifique et un Conseil d'Administration tous largement consacrés à ce sujet, le CEMAGREF est opérationnel pour mettre en œuvre une Charte de l'expertise scientifique collective qui sera sa règle d'action dans ce domaine.

L'expertise qui nous réunit aujourd'hui, réalisée conjointement avec l'INRA, est l'illustration de cette volonté et de cette capacité.

Je voudrais également souligner l'importance de son objet :

Les produits phytosanitaires, couramment appelés pesticides, constituent typiquement le sujet de controverses ,certes compréhensibles, mais le plus souvent mal posées et n'envisageant que quelques aspects d'une problématique très vaste.

Parmi les mérites de l'expertise présentée aujourd'hui, je souhaite en évoquer trois :

-Tout d'abord, d'avoir évité le piège consistant à n'examiner l'usage de ces produits qu'à travers le seul prisme du risque en matière de santé humaine et plus particulièrement de **sécurité alimentaire**.

Ces risques constituent certes une contrainte qui peut aller jusqu'aux restrictions ou à l'interdiction d'usage, mais leur prise en compte ne clôt en rien le débat sur la santé végétale, notamment celle des cultures industrielles de la forêt ou de l'horticulture par exemple.

-Deuxième mérite, celui d'avoir recherché –comme doit le faire toute politique sanitaire- à **resituer l'emploi des produits phytosanitaires dans un ensemble de moyens et donc dans une politique globale** incluant notamment :

-le rôle de **la génétique et des résistances variétales**

-le rôle des **autres intrants contribuant à la nutrition** ainsi que la qualité des supports de cultures

-l'importance des **itinéraires techniques et des méthodes et pratiques de culture**.

-Enfin, troisième mérite, **d'avoir tenté l'évaluation de l'efficacité des diverses mesures à la disposition des pouvoirs publics**, déjà expérimentées ou envisagées à l'étranger ou en France, pour maîtriser, infléchir ou limiter la consommation des pesticides tout en conservant un haut niveau sanitaire des productions végétales.

Sans doute subsiste-t il **des lacunes ; le problème des nouveaux agresseurs** liés à la multiplication des échanges internationaux a par exemple été peu abordé.

Sans doute **les appréciations portées sur les effets des choix en matière de politiques publiques** : réglementation, fiscalité ou subventions ne peuvent-elles pas s'appuyer sur des raisonnements purement scientifiques et ont-elles dès lors un caractère plus spéculatif voire plus aléatoire.

Toujours est-il que j'aurais aimé disposer de cette contribution lorsque j'avais la responsabilité de la Qualité et de la Protection des végétaux en tant que Directeur général de l'Alimentation. J'aurais trouvé grand bénéfice à pouvoir enrichir les discussions et les processus de décision par les éléments qui vous sont présentés aujourd'hui.

Contact presse Cemagref :

Tél. 01 40 60 61 30 -presse@cemagref.fr